**CAA – SNES-FSU Normandie (26 janvier 2023)**

**Texte Action**

**Élections professionnelles**

Cette CAA est la première après les élections professionnelles de décembre 2022. Le premier constat concerne la participation : faire de ce vote un acte isolé du cadre d’exercice professionnel est préjudiciable à la participation du plus grand nombre, tout comme l'est la modalité de vote retenue et ses contraintes techniques qui, sous prétexte de sécuriser le vote, finissent par l'empêcher. La hausse de l’abstention doit par ailleurs nous inciter à faire apparaître et connaître plus régulièrement et plus largement notre action au quotidien, et pas simplement lors de la campagne comme d’autres le font. Ce travail de terrain et de proximité mené tout au long de la campagne doit être poursuivi, dans le but de renforcer le réseau des S1 et de syndiquer davantage encore.

Malgré les difficultés, la FSU et ses syndicats nationaux sont arrivés en tête de quasiment tous les scrutins où ils se sont présentés. Cela conforte notre fédération comme la première fédération de l’Éducation, les seconds étant loin derrière. Dans notre académie, où nous votions pour la première fois en périmètre normand, nous avons su mener une véritable campagne fédérale, notamment dans le 2d degré. Cela doit nous conduire à renforcer encore nos liens avec le SNEP et le SNUEP pour faire vivre quotidiennement la fédération. Rapidement, la section académique organisera un stage de formation des nouveaux élu.es en CSA ainsi qu’en CAPA, pour permettre un fonctionnement le plus favorable possible au travail des représentants des personnels et une meilleure prise en charge des problématiques de Santé et Sécurité au travail.

**Éducation**

Les mesures prises depuis 6 ans en matière éducative, qui découlent toutes d’une même logique d’économie de moyens, et d’une volonté de mettre un terme à la démocratisation du second degré, produisent des effets que le SNES-FSU continue à combattre pied à pied. Dans le même temps, les dernières annonces du ministre NDiaye, totalement hors-sol des derniers jours sur le collège, sur le français et la dictée, les mathématiques et le calcul, la suppression de la technologie en 6ème, méprisent nos collègues, leur expertise professionnelle et leur engagement sans faille. Elles génèrent une grande souffrance au travail : ce discours nie la réalité qui est celle de conditions de travail dégradées et de réformes qui vont à l’encontre du bon fonctionnement de l'École et installent les personnels dans une situation structurelle de travail empêché.

Dans le même temps, l’enfumage systématique sur la question de la revalorisation de nos professions se poursuit. Il prend la forme de l'instauration d’une revalorisation inconditionnelle qui ne concerne qu'un collègue titulaire sur 2, et encore, dans des proportions variables, et celle du Pacte de mission dont l’objet est de recycler, pour les seuls enseignant·es, la logique du “travailler plus” pour à peine maintenir la stabilité du pouvoir d'achat. Le SNES-FSU continue de revendiquer prioritairement une hausse substantielle et inconditionnelle des salaires de tous les personnels, titulaires comme précaires, et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat des années passées.

**Collège**

Le ministre a clairement décidé, en toute opacité, de mettre en chantier une réforme du collège, dont il n’a jamais explicité les objectifs, mais dont les contours se dessinent au fil de ses interventions. Que ce soit la suppression de l'enseignement de la Technologie, ou la participation de PE au soutien en Français et Mathématiques en Sixième, ou encore le déploiement du Plan mathématiques, la volonté est de réformer en faisant des économies, d’une part, en remettant incidemment en avant le projet régressif d’une école du Socle d’autre part, et en s’attaquant de nouveau aux statuts pour cela.

Les textes réglementaires en vigueur n’ayant pas changé, le SNES-FSU appelle les collègues à voter contre des DHG qui prévoient la suppression de la Technologie en 6ème et à présenter la motion du SNES-FSU. Il appelle les collègues à signer la pétition de l’association des professeurs de Technologie pour le maintien de cet enseignement en 6ème ; il appelle les collègues à ne rien se laisser imposer dans leurs choix pédagogiques par les chefs d'établissement. Il se tient prêt à mobiliser les collègues en fonction des projets qui pourraient être rapidement dévoilés.

**Lycée**

Le SNES-FSU dénonce le maintien des épreuves de Spécialité au mois de mars de l’année de Terminale pour ce qu'elles sont : un moyen de confronter la logique de sélection et de consécration des inégalités à l'entrée du supérieur issue de la mise en place de Parcoursup et d'habituer les familles à un examen d’entrée dans le Supérieur. Le SNES-FSU dépose un préavis de grève pour les jours de passation des épreuves de Spécialité. Il continue de dénoncer le Grand oral, épreuve qui se détache trop des savoirs disciplinaires et de l’activité réelle des élèves dans la discipline, ainsi que le non-respect des horaires réglementaires.

**Préparation de rentrée dans l’académie**

La rentrée se prépare dans l’académie sur la base d’une suppression de 120 postes dans le Second degré. Les conditions de travail continueront donc de se dégrader pour de très nombreux collègues à la rentrée 2023 tout comme les conditions d’apprentissage de nos élèves. Les conséquences de ces suppressions de postes sont malheureusement connues : hausse des effectifs dans les classes qui sont déjà surchargées, fermetures d’options ou d’enseignements complémentaires, restriction de l’offre de formation, suppression des temps en effectifs allégés pour donner aux élèves le temps d’apprendre. Cela se traduira également par des pressions accentuées sur les enseignantes et les enseignants pour les contraindre à accepter toujours davantage d’heures supplémentaires, alors que la profession est déjà épuisée et que le vieux chantage au dédoublement ne tient plus. En ce sens, le SNES-FSU relancera la campagne de refus des HSA (motions, lettre individuelle ou collective de refus, campagne d’affichage…).

Le SNES-FSU appellera à voter contre les DHG partout où les moyens accordés sont insuffisants, à faire connaître la situation aux parents d’élèves, et travaillera avec eux, et notamment avec la FCPE, pour résister partout aux fermetures de formations, d’options, de spécialités et dénoncer le nombre d’élèves par classe. La section académique soutiendra les mobilisations locales, notamment en participant à leur médiatisation.

**Éducation Prioritaire**

Dans notre académie, les conditions d’apprentissage en Éducation Prioritaire se dégradent également. Les effectifs par classe augmentent et la suppression des postes de professeurs supplémentaires en REP+ va fragiliser les équipes. Le SNES-FSU a dénoncé cette économie de moyens sur le dos des plus fragiles et accompagnera les collègues et les établissements concernés.

**Orientation :**

Le SNES-FSU dénonce la mise en œuvre du Programme Avenir en lien avec les « compétences à s’orienter » que la rectrice souhaite impulser. La présentation qui en a été faite aux PsyEN EDO de l’académie (janvier 2023) nous apprend que les projets d’avenir pourraient être décomposés en compétences identifiées, classées, évaluables, traduites en activités pédagogiques clés en main produites par l’ONISEP que les enseignants pourraient mettre en œuvre dans leur classe. Outre que cette pédagogisation de l’orientation confirme la volonté de transférer les missions des PsyEN EDO vers les enseignants, la notion même de « compétences à s’orienter » est loin de recueillir un consensus scientifique. Cette conception fait in fine reposer l’échec de son orientation sur l’élève « incompétent ». Il s’agit d’une approche taylorisée de l’orientation qui ignore complètement les déterminismes sociaux et les effets du genre. Mais l’essentiel n’est-il pas que les élèves des classes populaires s’orientent « spontanément » vers les métiers en tension, on est loin de l’orientation émancipatrice que le SNES-FSU porte.

**Santé-Sécurité-Conditions de Travail**

Les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail occupent une place de plus en plus importante dans l’activité militante et l’accompagnement des collègues. La section académique est pleinement engagée sur ce champ qui ne doit pas être déconnecté de l’action syndicale. Dans ce cadre, la section académique enverra à intervalles réguliers une lettre d’information spéciale à ses adhérent·es. Elle accentuera la formation des élu·es en FS-SSCT et des permanencier·es et elle réfléchira à planifier des permanences dédiées.

**Retraites**

Comme toutes les réformes engagées par les gouvernements successifs, la réforme que veut imposer Macron et son gouvernement vise à réduire la part des richesses consacrées aux retraites et donc à dégrader notre système solidaire des retraites mis à mal depuis plus de 30 ans. C’est donc sous un faux prétexte de rallongement de la durée de vie (qui stagne d’ailleurs depuis plusieurs années désormais) qu’est présentée la réforme actuelle des retraites, dont la mesure la plus visible - et la plus contestée pour le moment - est de retarder à 64 ans l’âge de départ en retraite.

À la recherche d’un accord parlementaire avec les députés LR, le gouvernement y adjoint une seconde mesure : l’accélération du processus d’allongement progressif de la durée de cotisation ouvrant droit au taux plein issu de la Loi Touraine de 2014. Ce second mécanisme amplifie les effets du redoutable mécanisme de la décote, instauré en 2003, et concourt lui aussi à l’objectif de réduction de la part des richesses consacrée aux retraites, de manière moins connue.

La combinaison des deux éléments est particulièrement injuste, surtout pour les femmes, et pour les professions qui débutent tard, par exemple en raison des études, ou qui connaissent fréquemment des carrières incomplètes : les personnels du Second degré dans leur diversité de statuts et d'emplois, seraient particulièrement victimes des mesures annoncées si elles étaient mises en application.

Le SNES, avec la FSU, défend la recherche d’autres sources de financements, issues de la hausse des salaires, la concrétisation de l'égalité professionnelle et salariale entre femmes et hommes, voire d’une augmentation des cotisations, notamment patronales en revenant sur les exonérations qui leur ont été consenties, ou encore par la taxation des profits. L’actualité récente a montré le potentiel spectaculaire de telles mesures, mais que le gouvernement se garde bien de mettre dans le débat.

**Retraité.es**

Parce que la part que le gouvernement veut accorder aux retraites est contrainte, c’est l’ensemble de la population retraitée, d’aujourd’hui comme de demain, qui est concerné. C’est pourquoi les retraités étaient nombreux aux côtés des actifs dans les manifestations du 19 janvier 2023. C’est aussi pourquoi, le SNES-FSU les appelle à prendre toute leur place dans les mobilisations à venir, à commencer par le 31 janvier, pour refuser une dégradation majeure des conditions d’accès et de vie à la retraite, ce qui suppose un niveau de vie correct, un accès aux soins et des services publics notamment de proximité. Avec les actifs, ils réaffirmeront que la retraite est un moment de la vie qu’il faut tout au contraire préserver, enrichir et aborder en bonne santé. En réduire la durée et les moyens de sa jouissance est un non-sens social, un déni d’humanité.

**Action** :

La journée du 19 janvier dernier a été un succès éclatant, notamment par la participation massive à la grève majoritaire et aux manifestations. L’analyse des résultats de la grève montre que nous disposons d’une marge de progression dans la mobilisation des collègues, qu’il nous faut amplifier pour gagner face au gouvernement. Son cadre totalement unitaire, le refus massif de nos concitoyens de la réforme nous donnent la possibilité de gagner : dans sa communication dans son champ, le SNES et la FSU doivent insister sur cette dynamique et cette perspective de victoire afin de donner confiance dans les mobilisations.

Nous devons expliquer à nos collègues les enjeux sociétaux de cette bataille contre le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement, et leur faire percevoir la nécessité d'une action collective de haut niveau et d’un engagement durable, tout comme la possibilité de gagner son retrait et d’autres choix de financement d’un système de retraites assurant pour toutes et tous un départ à 60 ans à taux plein.

Les mobilisations dans le secteur éducatif peuvent aussi encore être amplifiées par le lien entre niveau actuel des rémunérations et calcul de la pension ; durée des études et mesures d’âges ; dégradations de conditions de travail par manque de moyens et pénibilité ; carrières incomplètes, féminisation et précarisation de nos professions. Cette quadruple peine spécifique à nos métiers doit être mieux mise en avant au cours des prochains jours.

Pour amplifier encore la mobilisation, le SNES-FSU appelle à la tenue d’HIS, d’AG d’établissement et inter-établissements, à des actions locales (tractages dans les établissements et notamment les moins mobilisés), à des signatures collectives de la pétition intersyndicale, à des interpellations des élus, etc. Il appelle également à s’engager dans les AG et les actions proposées par l'intersyndicale interprofessionnelle dans les départements. Il appelle par ailleurs les collègues à se mobiliser pendant les vacances sur les actions proposées par l’intersyndicale interprofessionnelle.

Le SNES-FSU et la FSU proposeront à l’intersyndicale interpro l’idée d’une manifestation parisienne contre la réforme des retraites lors d’un WE .

Compte-tenu de cette perspective d’un mouvement long, et comme lors du mouvement 2019/2020 contre la réforme des retraites, et selon les formes prises par l’action, le SNES-FSU organisera dans la durée une solidarité financière au profit des collègues les plus précaires qui se retrouveraient en difficulté financière. La CAA confie au Bureau le soin d’instruire les critères d’attribution des fonds ainsi récoltés.

Pour : 26

Contre : 00

Abstention : 00